

La qualité révolutionnaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, ses aspirations, et ses droits polarisent l'ensemble de nos activités.

A. Sékou Touré



Redaction - Administration
Publicité
Adresse Télégraphique: Aguipres
B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE
ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINÉE
EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

SOMMAIRE

Page 2
Activités politiques à Kindia
Fête de l'arbre à N'Zérékoré

Page 3
Nouvelles syndicales

Page 4
La Guinée à la 17^e Assemblée générale de l'O.M.S.

De retour d'un voyage qui l'a conduit à Madagascar et en Europe

Au Caire

Le Président William V. S. TUBMAN

a fait escale dimanche à Conakry

DIMANCHE à 8 heures, le S.S Général Leclere accostait à Conakry, ramenant d'Europe S. E. William Tubman. On sait que le Président de la République sœur du Libéria avait quitté son pays depuis les dernières semaines d'avril pour se rendre en visite d'amitié dans plusieurs pays d'Afrique et d'Europe.

Cette nouvelle escale du Chef de l'Etat libérien - ces escales étant devenues traditionnelles et témoignant la profonde estime de la confiance qu'éprouve le peuple de Guinée à l'égard du peuple libérien - a été l'occasion cette fois aussi, malgré la pluie torrentielle qui noyait la ville ce dimanche matin, d'une manifestation de sympathie à l'endroit du Président Tubman de la part des membres du B.P.N. et du gouvernement, des personnalités politiques et administratives et de la population de la capitale.

Touré - devait à son tour démentir dimanche soir l'abstention du Président Ahmed Ben Bella pour le Caire.

Ainsi, à ce jour, les absences que l'on aurait en principe à déplorer dans la capitale de la République Arabe Unie seraient celles des Présidents des Républiques de Côte d'Ivoire, de Haute-Volta, Centrafricaine et du Tchad. Nous disons bien en principe, car nous conservons l'espoir qui est celui de tous les peuples africains - que ces grands fils de l'Afrique qui veut s'unir et

se libérer, reviendront sur leurs premières décisions dans l'intérêt de notre continent et de son devenir.

Nous croyons d'ailleurs savoir à ce propos que le Chef de l'Etat guinéen a déjà pris l'initiative de saisir ses collègues de messages pressants afin que par leur présence effective au Caire, la conférence au Sommet réaffirme, face au monde et à l'unanimité de Chefs de nos Etats, son engagement total dans la lutte pour un avenir de progrès et de bien-être pour nos peuples.

Messages de félicitations du Chef de l'Etat aux Présidents Charles de Gaulle et Aref à l'occasion du 14 juillet fête nationale de la République française et 5^e anniversaire de la Révolution irakienne

AL'OCCASION de la fête anniversaire de la Révolution française du 14 juillet 1789 et de la Révolution irakienne, le 14 juillet 1958, le Président Ahmed Sékou Touré a adressé au général de Gaulle, Chef de l'Etat français et au Président de la République irakienne, le maréchal Aref, des messages de chaleureuses félicitations dont voici les textes :

AU MARECHAL AREF

Le peuple guinéen et son gouvernement vous adressent leurs chaudes félicitations à l'occasion de l'anniversaire de votre grande révolution.

Ils formulent à Votre Excellence les meilleurs vœux de santé et pour le peuple irakien, toujours de succès dans l'édification d'une société nouvelle.

Haute considération :
Ahmed Sékou Touré.

AU GENERAL DE GAULLE

Au nom du peuple et du gouvernement guinéens j'adresse au peuple français et à son gouvernement nos sincères félicitations à l'occasion de la libération du 14 juillet.

Nous formulons les meilleurs vœux de santé et longévité à Votre Excellence, grandeur et prospérité au peuple français.

Haute considération
Ahmed Sékou Touré.

Une action concrète La fédération de conakry I dans la production !

Comme toutes les fédérations du P.D.G., celle de Conakry-I malgré sa situation particulière, a entendu les mots d'ordre de travail producteur du Conseil

National de la Révolution de Guekédou et s'est mise à la tâche. Dimanche 12 juillet, le

Le conseil ministériel de l'OUA prépare le « Sommet africain »

Les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de l'Unité africaine se sont réunis hier lundi au Caire en vue de mettre au point l'ordre du jour du second « sommet » africain de l'O.U.A. qui se tiendra cette fois dans la capitale égyptienne à partir du 17 juillet prochain.

Selon un communiqué publié dans la capitale égyptienne, le Conseil ministériel de l'O.U.A. devait étudier le rapport sur les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, les rapports des commissions et sous-commissions de conciliation et d'arbitrage dans les différends frontaliers, concernant le Maroc et l'Algérie, la Somalie et le Kenya d'une part, la Somalie et l'Ethiopie de l'autre. La question de la désignation du siège et du secré-

riat permanent de l'O.U.A. ainsi que deux propositions ghanéennes : le « monde sans la bombe » et pour un « gouvernement africain uni » auraient été également abordées.

Rappelons que la délégation guinéenne à cette conférence, conduite par le Dr Louis Lansana Béavogui, ministre des Affaires étrangères a quitté Conakry vendredi matin pour le Caire.

Pendant ce temps, les chefs d'Etat s'apprentent à rejoindre la capitale égyptienne qui demeure le centre de l'actualité internationale africaine.

De nombreuses délégations sont déjà arrivées, d'autres se préparent encore. Le Président Nasser lui-même s'est installé à l'aéroport pour accueillir les leaders africains.

Actes du Pouvoir central

Par décret n° 281 M. Camara Bakary, juge de Paix à compétence étendue de Kindia, est délégué dans les fonctions de Procureur de la République de N'Zérékoré en remplacement de M. Traoré Sory qui reçoit une autre affectation.

- M. Touré Sory, Juge de Paix à Mamou, est délégué dans les fonctions de Président du Tribunal de Première instance de N'Zérékoré, en remplacement de M. Diallo Abdoulaye en expectative de mise à la retraite.

- M. Youla Mohamed Lamine, Juge de Paix à Boffa est affecté en cette même qualité à la Justice de Paix de Macenta, en remplacement de M. Bah Mohamed Mouctar qui reçoit une autre affectation.

- M. Bah Mohamed Mouctar, Juge de Paix à Macenta est affecté en la même qualité à la Justice de Paix de Boffa en remplacement de M. Youla Mohamed Lamine, muté.

- M. Balde Alpha Oumar, juge d'instruction à Labé, est délégué dans les fonctions de juge de paix à compétence étendue de Koundara, en remplacement de M. Camara Mangué qui reçoit une autre affectation.

M. Camara Manké, juge de paix à Koundara est délégué dans les fonctions de juge d'instruction à Labé en remplacement de M. Balde Alpha Oumar, muté.

- M. Moussi Nassif, secrétaire des greffes et parquets en service au Parquet général, est délégué dans les fonctions de juge de paix à compétence étendue de Mamou, en remplacement de M. Touré Sory qui reçoit une autre affectation.

- M. Soumah Mangué, juge de paix à compétence étendue de Guekédou, est affecté en cette même qualité à la justice de paix de Kindia, en remplacement de M. Camara Bakary, muté.

- M. Touré Alpha Ibrahima, juge de paix à Kouroussa, est affecté en la même qualité à la justice de paix de Guekédou en remplacement de M. Soumah Mangué, muté.

- M. Komara Amara, secrétaire des greffes et parquets, greffier à N'Zérékoré, est délégué dans les fonctions de juge de paix à compétence étendue de Kouroussa, en remplacement de M. Touré Alpha Ibrahima qui reçoit une autre affectation.

Par arrêté du Ministre de la Fonction Publique et du Travail :

- M. Kéta Koussou, secrétaire des greffes et parquets en service à la Cour d'Appel, est délégué dans les fonctions

(Suite page 3)

(Suite page 2)

La vie dans la Nation

La Guinée à l'Assemblée de l'O.M.S.

Suite de la page 4

tion en termes de délais rigoureux.

Si pour nous, dans la Région africaine, la cohabitation avec les représentants du gouvernement de Verwoerd, est définitivement et irrévocablement rejetée, il faut dès à présent lancer un solennel avertissement aux responsables de l'OMS, quitte à voir paralyser ou ralentir la vie de cette organisation, que les délégués de la Région africaine ne pourront plus siéger à leurs côtés dans cette Assemblée, si des solutions urgentes n'étaient trouvées.

En effet, l'examen des faits montre que la position de l'Afrique du Sud reste impunément et de façon chronique en violente contradiction avec les objectifs sacrés de cette organisation. Le gouvernement sud-africain en violant systématiquement, depuis des années, les principes et les résolutions de l'OMS ne mérite pas sa place au sein de cette honorable Assemblée. En faisant de l'apartheid sa doctrine gouvernementale et sa religion, le gouvernement de l'Afrique du Sud a voulu consacrer la domination sempiternelle de 2 millions d'éléments blancs sur des populations de couleur qu'on parque depuis toujours dans des réserves, des camps de concentration d'un type raffiné mais pernicieux. Pourquoi cette discrimination, cette peur de la démocratie, ce rejet délibéré et cynique de l'immense majorité de la population dans la misère et la maladie? Est-il possible de donner le nom d'Etat membre de l'OMS à un gouvernement qui donne la maladie et la mort alors que son rôle est, de donner à son peuple un état complet de bien-être physique, mental et social.

Vous savez ou vous ne savez pas que depuis la naissance de l'organisation, la délégation de l'Afrique du Sud n'a jamais compris un élément de couleur malgré les rapports démographiques des ethnies.

Nous sommes persuadés qu'aucune pression économique ne joue sur certains Etats pour tolérer ou appuyer ce gouvernement ségrégationniste qui tue plus que des épidémies meurtrières.

Les Etats doivent savoir que nous n'esquissions là ni des coups de fleurets, ni des barroués d'honneur en présence de cet état de fait. Notre attitude loin d'être une simple manifestation symbolique est un engagement de fond qui ne s'arrête qu'à l'objectif final: le renoncement de l'Afrique du Sud à l'apartheid ou alors son éjection de cette assemblée, avec toutes les conséquences que comportera sa nouvelle situation. J'ai dit, lors de la dernière réunion du Comité régional au nom de ma délégation et du groupe africain, qu'aucun obstacle ne nous fera reculer et que nous sommes prêts à aller jusqu'au sacrifice du sang. Cette déclaration marque notre détermination d'aller

jusqu'au bout. Et le sens de notre dernier vote du budget reste un solennel avertissement.

Je me dois aussi de rappeler à cette auguste assemblée qu'à l'issue de cette même réunion nous avions pris la décision formelle de ne plus siéger au Comité régional aussi longtemps que les délégués de l'Afrique du Sud continueraient à y siéger.

De ce fait, il devient urgent de prendre à l'encontre de ce gouvernement des mesures d'éradication propres à une intolérable endémie. D'ailleurs à ce propos ma délégation s'est réservée d'introduire auprès de la région africaine une proposition d'amendement à la Constitution, tendant à prévoir des mesures à l'encontre des pays qui, comme l'Afrique du Sud, bafouent et piétinent de façon révoltante aussi bien notre organisation que l'Institution des Nations Unies. Cet amendement qui vous sera présenté suivant la procédure constitution-

nelle, sollicitera votre appui ferme. Son vote situera la position des amis de l'Afrique, et les partisans du respect des institutions internationales.

Les journaux de ce matin signalent la décision du gouvernement de l'Afrique du Sud de se retirer de l'O.I.T. Je pense que pour les délégués sud-africains ici présents, c'est la manière la plus élégante pour eux de quitter notre organisation, s'ils ne veulent se voir éjecter très prochainement de manière brutale et inéluctablement.

Je m'excuse Monsieur le président, honorables délégués, d'avoir été un peu long, mais j'ai pensé que ça aurait été me soustraire aux obligations de ma délégation, si je n'aurais pas apporté une certaine contribution à ces débats, de façon sincère et objective.

Je vous remercie de votre patience et de votre aimable attention.

Activités politiques à Kindia

A CONFERENCE de la section P.D.G.-R.D.A. de Kindia, placée sous le signe du « Travail Productif, de la Production et de la Productivité », s'est tenue à la permanence du Parti les 10 et 11 juillet sous l'égide du bureau fédéral.

Après avoir entendu les rapports présentés par le comité directeur, rapport ayant trait notamment aux importantes décisions des assises du C.N.R. de Gueckédou et des conférences économiques de Macenta, Foulaya et Labé, la conférence a adopté la résolution suivante :

RESOLUTION :

— Considérant que la réalisation compète des actions du 2ème plan de développement; le plan septennal, pour l'industrialisation de base, condition « sine qua non » d'une économie saine,

— Considérant que l'assainissement économique, la rationalisation du travail, la lutte contre l'exode rural et la délinquance juvénile, la défense de notre monnaie, la réussite de la campagne d'alphabétisation etc... contribueront à impulser une action toujours dynamique dans l'œuvre d'édification nationale,

— Considérant que l'Unité Africaine est le gage de la sauvegarde de la liberté reconquise, de la réhabilitation de l'Afrique,

— La conférence fait siennes des résolutions votées par le 3ème Congrès de la J.R.D.A., les assises du C.N.R. de Gueckédou

et des conférences économiques de Macenta, Foulayah et Labé.

— Invite les planteurs, les cultivateurs, les paysans, les militants et les militantes à ne rien ménager pour que notre région non seulement se suffise dans les productions vivrières mais apporte une contribution de quantité et de qualité dans la production nationale suivant les normes qui nous sont assignées par les conférences ci-dessous énumérées : à atteindre en 1971.

Ananas : 7.000 tonnes ;

Bananes : 34.000 tonnes ;

Bétail : 6.666 têtes par an pour le ravitaillement de la capitale ;

Palmistes : 1 tonne ;

Tomates : 500 tonnes.

La conférence, soucieuse de mener une lutte sans merci con-

La Fête de l'Arbre à N'Zérékoré

COMME il est désormais de coutume et dans le cadre de la semaine de l'Economie rurale, les manifestations de la fête annuelle de l'arbre qui se situe en fin d'année scolaire, ont été célébrées avec allégresse dans l'enceinte de l'école Mamadou Konaté le mardi 30 juin en présence du gouverneur de région.

A cette occasion, M. Kourouma Bakary, inspecteur primaire a prononcé un discours au cours duquel il a déclaré :

« La Fête de l'Arbre se situe toujours ainsi en fin d'année scolaire, au moment où nos élèves nous quittent et rejoignent leurs foyers pour la durée des grandes vacances, au moment aussi où clôt la semaine de l'Economie rurale destinée à encourager davantage les populations au travail de la terre.

travail qui est pour la Guinée la condition première du développement économique. Le choix de la date de la fête est donc significatif. Il signifie que les enfants, imbus des conseils, et de retour dans leurs villages, doivent immédiatement s'intégrer dans la production par le travail manuel qui conduit aussi sur le chemin de la dignité, de l'honnêteté et du courage ».

L'orateur, en terminant, a invité tous les enseignants à s'engager résolument dans la campagne d'alphabétisation pour la cause de la patrie et du programme de notre Parti.

Après le discours de l'inspecteur primaire, M. El Hadj Abdoulaye Touré, gouverneur de la région a pris la parole pour remercier les enseignants et élèves, des efforts déployés pour l'organisation parfaite de la Fête de l'Arbre. Il a ensuite expliqué le but et le sens de la Fête de l'Arbre, l'action que nous devons tous mener pour le développement économique harmonieux de la nation et pour le progrès social.

MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE

A l'occasion de la fermeture des écoles élémentaires pour les grandes vacances, une soirée dansante a été organisée dans le jardin du Tilé-Bar, le lundi 29 juin, par le Syndicat des Enseignants de N'Zérékoré, à l'intention des maîtres et élèves.

Cette grande soirée placée sous la présidence d'honneur de M. El Hadj Abdoulaye Touré, gouverneur de la région, ayant à ses côtés M. Kourouma Bakary, inspecteur primaire et M. Kourouma Sékou, député secrétaire général du Syndicat des Enseignants, a connu un succès éclatant à la satisfaction du public.

M. Koulibaly

Actes du Pouvoir central

(Suite de la première page)

de greffier en chef au Tribunal de Première instance de N'Zérékoré, en remplacement de M. Komara Amara qui reçoit une autre affectation.

— M. Kaba Ibrahim commis expéditionnaire, précédemment greffier en chef à la justice de paix de Mamou, est affecté en cette même qualité à la justice de paix de Macenta, en remplacement de M. Tounkara Sékou qui reçoit une autre affectation.

— M. Tounkara Sékou, précédemment greffier en chef à Macenta, est affecté en la même qualité à la justice de paix de

Mamou, en remplacement de M. Kaba Ibrahim.

— M. Barry Mamadou Alpha, commis interprète principal, précédemment greffier en chef à la justice de paix de Forécariah, de retour de congé, est affecté en qualité de greffier en chef à la justice de paix de Koundara, en remplacement de M. Doré Daro.

— M. Doré Daro, précédemment greffier en chef à Koundara, est affecté au Tribunal de Première instance de Kankan en complément d'effectif.

— M. Traoré Sory, greffier, précédemment procureur de la République à N'Zérékoré, est affecté au Parquet général à Conakry.

Programme de Radio

Le Directeur de la « Voix de la Révolution », informe les auditeurs qu'à partir de mardi 14 juillet, la première édition du Journal-Parlé sera diffusée à 6 h 45 au lieu de 7 heures.

Les émissions « Conseil aux Mamans » et les Mouvements du Transport seront diffusés respectivement à 7 heures et 7 h. 15.

La Guinée... l'Afrique... le monde...

Déclaration du Dr Nyéréré à propos de l'Union Tanganyika-Zanzibar

Le Président de la République Unie du Tanganyika-Zanzibar, le Dr Julius Nyéréré s'est élevé contre les spéculations malveillantes qui circulent dans les milieux universitaires africains de Londres à propos de l'Union du Tanganyika-Zanzibar.

Le Dr Nyéréré qui séjournait à Londres où se tient depuis plusieurs jours la conférence du Commonwealth, a réaffirmé devant plus de trois-cents étudiants, du Tanganyika, du Kenya, de l'Ouganda et de Zanzibar, que cette union, établie sur des bases saines, « ne s'écroulera pas ». Il a souligné en outre que son gouvernement respectera les principes de non-alignement.

Le Président Nyéréré a déclaré en substance que le bel exemple du Tanganyika et de Zanzibar constitue un pas en avant vers la réalisation de l'unité du notre Continent.

« La République Unie surmontera avec succès toutes les diffi-

cultés auxquelles elle fait face à l'heure actuelle, a-t-il ajouté. Je regrette de devoir décevoir ceux qui misent sur le démantèlement de la République ».

Activités syndicales

Conakry

Le bureau fédéral du syndicat des Transports s'est réuni mercredi dernier à la Bourse du Travail avec la participation des membres des sections syndicales des Dockers, de la Navigation maritime et fluviale, du T.U.C., et du Transport Aérien.

Après un examen des activités des différentes sections depuis le 3e Congrès National de la C.N.T.G., le bureau fédéral a fait un compte rendu succinct et précis des travaux du 2e Congrès de l'Union Syndicale Panafricaine

La fédération de Conakry-I dans la production

(Suite de la première page)

comité régional des femmes a terminé l'enseignement d'un grand champ collectif de riz à Matoto, aux environs de la capitale.

Oui, Conakry-I entre dans la production, et les militants en ont fait la démonstration dimanche par une mobilisation massive. Malgré une pluie qui a persisté toute la journée, les militants des trois sections du centre, les membres des comités directeurs et du comité régional des femmes se sont donné rendez-vous à Matoto pour travailler à ce champ collectif de riz. Une délégation du bureau fédéral comprenant MM. Oularé Ansoumane et Condé Ansoumane, était également présente pour achever les travaux de ce champ où sont déjà ensemencés dix sacs de riz de 100 kg.

Production:
Critère de tous ceux qui se réclament de notre Révolution

Nous disons bravo à la fédération de Conakry-I ! Ce grand champ est le signe évident que Conakry, comme toutes les fédérations du P.D.G. peut apporter sa part de contribution à l'accroissement de la production.
C. Djibah

Activités politiques à Kindia

(Suite de la page 2)

la vie quotidienne une réalité ;
- **Se félicite** de la création prochaine de fermes-écoles et de chantiers pour la formation des jeunes en vue de leur intégration dans le circuit productif tout en leur assurant un complément d'instruction ;

- **Demande** que le travail productif intensif entre en application dans le programme scolaire et requiert la collaboration et le soutien des autorités et des parents.

La conférence se réjouissant de la création de l'O.U.A. à Addis-Abéba en mai 1963, salue l'accession à l'indépendance de nouveaux Etats africains : Malawi (Ancien Nyassaland), Zambie (Rhodésie du Nord) en octobre prochain.

- **Souhaite** pleins succès à la prochaine conférence des chefs d'Etat africains devant se réunir le 17 juillet 1964 au Caire.

La conférence

A propos des conversations sénégalo-maliennes

A l'issue des conversations sénégalo-maliennes qui ont eu lieu à Dakar, dans le cadre des accords économiques qui lie les deux pays, on indique de bonne source que le Mali devra exporter à des-

tinuation du Sénégal pour 400 millions de francs et denrées et devra en plus payer au Sénégal une somme de 200 millions de francs; ce qui correspond à sa quote part dans l'opération du réseau ferroviaire Dakar-Bamako

A cet sujet, M. Mamadou Aw, ministre malien des Travaux Publics a précisé qu'il ne s'agit pas d'une dette à proprement parler. « Il arrive, par suite de différence de monnaie, a-t-il dit, qu'on enregistre quelque retard dans le transfert d'argent au solde créditeur du réseau ferroviaire sénégalais ».

tenu à Bamako du 10 au 14 juin 1964.

Après lecture des différentes résolutions et de la Charte de l'U.S.P.A., l'Assemblée générale a fait siennes toutes les décisions prises à l'issue de ce Congrès et s'engage à diffuser et à populariser les mots d'ordre de la grande centrale panafricaine.

Forécariyah

Le 9 juillet dernier, l'Union locale de Forécariyah a procédé sous la présidence de M. Touré Momo, délégué du bureau confédéral, au renouvellement du bureau syndical.

A l'issue des travaux du congrès où on notait outre les membres statutaires, la présence du bureau fédéral de la Région et le comité directeur de la section centrale, le bureau suivant a été élu :

Secrétaire général : Salami Henry.

Alpha Oumar,

Secrétaire adjoint : Diallo Trésorier : Touré Alsény.

Secrétaires : Diallo Amadou Oury, Sampil Saliou, Mme Camara née Bah Souadou, Athoum Olivier, Diallo Souleymane, Bangoura Fabien, Diabaté Oumar, Baldé Boubacar.

Au cours des diverses interventions, les délégués ont mis l'accent sur le rôle du syndicalisme à l'heure du travail producteur, pour un développement économique rapide du pays.

Lancement de deux stations spatiales

L'Union soviétique a procédé samedi au lancement de deux stations spatiales - « Electron-3 » et « Electron-4 » - placées sur orbites complètement différentes, par une même fusée porteuse.

Le but de ce lancement est de poursuivre l'étude complète des ceintures de radiation terrestres, les différentes sortes de radiations venant des profondeurs de l'espace cosmique, le champ magnétique terrestre et les conditions physiques existant dans les couches supérieures de l'atmosphère.

Communiqué sino-birman

Dans un communiqué commun sino-birman publié à Pékin à l'issue de la visite amicale de M. Chou-En Laï en Birmanie, la République Populaire de Chine et la Birmanie expriment « la grave préoccupation que leur cause la détérioration de la situation dans le Sud-Est de l'Asie » et demandent la réunion d'une conférence à quatorze consacrée au problème laotien.

La détérioration de la situation est évidente, « surtout au Vietnam du Sud et au Laos, poursuit le communiqué, et les deux hommes

d'Etat, M. Chou-En Laï et le général Newin, ont affirmé leur détermination de continuer à rechercher un règlement pacifique de cette situation. Le communiqué ajoute que les deux hommes d'Etat ont passé en revue la « coopération économique et technique, ainsi que les relations commerciales », de leurs pays, dans « un esprit d'égalité et d'intérêt mutuel ».

En vue de renforcer les liens entre les deux pays, les deux hommes d'Etat ont « décidé de prendre les mesures nécessaires pour l'application de l'accord sino-birman de coopération technique et économique » et le développement de leur commerce.

M. Chou-En-Laï et le général Newin ont enfin exprimé leur satisfaction à la suite du développement de « relations pacifiques » entre leurs pays, « sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique ».

Nouvelles brèves

Le Dr David Jawara, Premier ministre de Gambie arrivé lundi à Paris, sera l'hôte du gouvernement français jusqu'au 17 juillet.

M. Jawara qui est accompagné de trois ministres se rendra ensuite à Londres où doit s'ouvrir la conférence sur l'indépendance de la Gambie.

Le Chef de l'Etat sénégalais M. Léopold Sédar Senghor a quitté Dakar hier en fin de matinée par avion régulier d'Air France à destination de Paris.

Entretiens Ben Salah-Boumaza

M. Ahmed Ben Salah, ministre tunisien du Plan et des Finances est arrivé récemment à Alger afin d'avoir des entretiens économiques avec les ministres algériens. Après avoir été reçu par le Président Ben Bella, le ministre tunisien a procédé avec M. Bachir Boumaza, ministre algérien de l'Economie, à un échange de vues sur l'harmonisation de la politique économique des deux pays, sur l'adoption d'une attitude commune à l'égard des grands ensembles et sur la coordination industrielle.

Nos tarifs d'abonnements

Pour compter du 10 mars 1964, nos tarifs d'abonnement au quotidien, sont les suivants :

Guinée

Soutien 1 an.....	10.000
Ordinaire 1 an.....	6.000
„ 6 mois.....	3.500
„ 3 mois.....	2.000

par voie aérienne

Algérie, Côte d'Ivoire, Dahomey, Ghana, Haute-Volta, Libéria, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Mali et Tunisie	
1 an	12.000
Europe et autres Etats africains 1 an....	15.000
U. S. A. Amérique Latine, U.R.S.S., Extrême-Orient et Asie 1 an.....	21.000

Information au service du peuple et de sa révolution

5epol
Legal



TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

Organe
Quotidien
du
Parti
Démocratique
de Guinée

COMPTE CHÈQUES POSTAUX 6975
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINÉE
3-34-32

Le Président du Parti Communiste Français M. Maurice Thorez est mort samedi d'une crise cardiaque

Le Président du Parti Communiste Français, M. Maurice Thorez est mort samedi d'une crise cardiaque à bord du navire « Litva » qui le conduisait avec sa femme, Mme Jeannette Vermeersch, en vacances à Yalta, sur la Mer Noire.

Son corps a été déposé à l'hôpital de Varna (Bulgarie) où après l'autopsie il a été embaumé. Sa dépouille a été transportée en France par avion spécial après que la population de Varna lui ait rendu un dernier hommage.

La plupart des membres du Comité Central du Parti Communiste Français se trouvaient en vacances hors de la capitale française lorsqu'on y apprit la nouvelle. Le secrétaire général du Parti, M. Waldeck-Rochet, qui se trouve en U.R.S.S. depuis le 30 juin ainsi que tous les autres membres du Comité central, ont été invités à rentrer au siège du Parti pour consultations.

BIOGRAPHIE DE M. THOREZ

M. Maurice Thorez est né le 28 avril 1900 à Noyelles Godault (Pas de Calais) d'une famille ouvrière. Fils et petit-fils de mineur, il entre lui-même à la mine à l'âge de 12 ans.

A dix-huit ans, il adhère au Parti socialiste et un an plus tard, il fait partie des trois mille socialistes dissidents qui fondent le Parti communiste français à la suite du Congrès de Tours qui consacra la scission du Parti socialiste. Thorez commença à gravir les échelons de la hiérarchie communiste en 1923, en devenant secrétaire du Parti communiste pour le Pas-de-Calais. Il entre au comité central du Parti deux ans plus tard et en devient secrétaire gé-

Coopérations entre armateurs

Douze compagnies de navigation membres de la conférence de l'affrètement américano-africain, réunies actuellement à Accra ont décidé de mettre en œuvre une « coopération accrue » entre les armateurs.

Une commission d'étude chargée de rechercher les moyens d'encourager la formation de conseils-négociations, intéressés par le commerce entre partenaires, sera créée à cet effet. Ces conseils, selon un principe adopté par la conférence, pourront discuter avec elle les tarifs de fret.

ral en 1930, occupe cette fonction jusqu'au début de cette année. Elu député en 1930, Thorez aide à former le « front populaire » avec les socialistes en 1936. Il fut ministre sous le gouvernement du Général de Gaulle de novembre 1945 à janvier 1946.

Victime d'une attaque d'hémiplégie en novembre 1950, il se rend à Moscou en U.R.S.S. pour suivre un traitement médical et ne rentre en France que trois ans plus tard.

Il avait été élu le 17 mai dernier au poste de président du P.C.F. et M. Waldeck-Rochet l'avait succédé au poste de secrétaire général du Parti qu'il avait occupé pendant 34 ans, mais qu'il ne pouvait plus conserver en raison de son mauvais état de santé.

Abidjan Présentation de lettres de créance

M. Eyton Ron, nouvel ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire a présenté ses lettres de créance à M. Houphouët-Boigny, Président de la République ivoirienne au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée lundi matin au palais de la Présidence.

Ce matin il revenait à M. Ali Abdallaoui, premier ambassadeur d'Algérie en Côte d'Ivoire de présenter ses lettres de créance au Président ivoirien.

Contre les arrestations illégalles à Prétoria

Dans un communiqué publié à New-York, le comité spécial de l'O.N.U. sur l'apartheid condamne l'arrestation d'Abraham Fischer, avocat du leader sud-africain, Nelson Mandela. Cet acte des colons blancs « jette une lumière sur les conditions dans lesquelles le processus judiciaire est observé dans le régime actuel de la République Sud-africaine.

Le comité exprime également, souligne le communiqué, « sa profonde préoccupation devant une mesure qui ne peut être qu'un acte de représailles perpétré par un gouvernement illégal contre un conseiller juridique pour avoir rempli ses fonctions dans des circonstances difficiles. On sait que Nelson Mandela ainsi que d'autres patriotes afri-

La République de Guinée à la 17^e Assemblée générale de l'O. M. S.

(suite et fin de nos précédents numéros)

U chapitre de la coopération de l'O.M.S. avec d'autres organisations, je souhaite vivement que notre organisation coopère très prochainement avec la commission spécialisée de la Santé et l'Hygiène de l'Organisation de l'Unité africaine. Cette commission, nous en sommes certains, en fonction de sa structure et de ses objectifs, contribuera plus efficacement à l'action sanitaire de l'O.M.S. sur le continent africain. Revenant sur la notion de célérité qu'il faut imprimer à chacune de nos décisions et de nos actions, je demanderai à notre Direction régionale d'accélérer l'envoi de trois boursiers guinéens dont les dossiers ont été communiqués il y a plusieurs mois et qui sont l'objet de la résolution WHA15.22 (page 66, colonne 2). Je voudrais attirer l'attention des responsables régionaux sur le fait que l'octroi d'une assistance, notamment en matière de bourse, ne

doit pas être subordonné à des conditions rigides que ne peuvent remplir les pays assistés et qui, au surplus, ne sont pas indispensables.

Il résulte du rapide survol de cet important Rapport annuel qu'un effort immense a été déployé par notre organisation à l'échelle des continents. Néanmoins, en tenant compte de la disproportion qui existe entre les moyens financiers de l'O.M.S. et les incommensurables besoins de l'humanité en matière de santé, ces efforts sont infimes, et la situation présente de nos activités impuissantes à couvrir les problèmes essentiels, ne fait qu'aggraver la position d'expectative des pays démunis dont l'état sanitaire n'ira qu'en s'empirant.

En effet, ces pays sortant de la longue nuit de misère coloniale ne peuvent brusquement reprendre leur équilibre et asséoir en même temps les bases

économiques et sociales de leurs populations. C'est dire que tous les problèmes les assaillent à même temps, mais qu'en fonction de leurs possibilités et des contingences événementielles, il leur faut choisir, et le choix implique inévitablement l'abandon de certains problèmes vitaux pour leur stabilité et leur devenir.

C'est ici que l'appel aux nations pourvues et fortement industrialisées prend sa signification et sa valeur, au moment où tout le monde chante la solidarité internationale, l'aide aux pays non développés.

En distrayant de leur budget d'armement ou d'exploration de l'espace cosmique, sans pourtant compromettre leur programme, ces pays peuvent donner à l'O.M.S. les armes indispensables pour accélérer l'éradication des fléaux de la surface du globe. En remerciant les grands pays pour leur contribution actuelle, nous leur demandons d'accroître leurs efforts et de faire en sorte que, tout en reconvertissant leurs programmes, ils puissent promouvoir véritablement une ère de santé et de prospérité mondiales.

Il est une observation qui mérite d'être soulignée. C'est la répartition judicieuse des activités de l'O.M.S. en fonction de ses possibilités actuelles et à venir. Il est dangereux d'être au stade de parachèvement d'un programme quand, pour la même maladie, des pays nécessiteux, sans moyen de démarrage parfois, attendent. Il risque de se créer sur le plan mondial, à l'époque des communications et des liaisons fulgurantes, un vaste cercle vicieux. Les pays où il n'y a pas eu de programme risquent d'être, en fait d'endémio-épidémie, les pourvoyeurs des régions et des continents qui vivent dans la quiétude des périodes de consolidation et d'entretien.

C'est la question du choix des priorités; d'abord les pays les plus infestés et les plus nécessiteux et, pour reprendre une expression de monsieur le directeur général, citée au début je dirai qu'il faut « aider les pays à résoudre leurs problèmes de santé les plus pressants. »

Je ne puis cependant terminer sans redire mes sentiments exprimés ici même lors de la dix-septième Assemblée mondiale de la Santé sur la politique anachronique et détestable du gouvernement de l'Afrique du Sud et le génocide qui ensanglante ce qu'un euphémisme railleur et méphistophélique appelle les provinces lusitaniennes. Mais déjà contre le Portugal un vent s'est levé qui fera sauter les verrous d'un impérialisme attardé et ignominieux pour amener des peuples à la liberté et vers un meilleur état sanitaire.

Quant à l'Afrique du Sud, le moment est venu où il faut poser le problème de sa liquidation.

Conférence du Commonwealth

La question de la Rhodésie du Sud

demeure encore au premier plan

Le problème de la Rhodésie du Sud reste au premier plan de l'ordre du jour de la conférence du Commonwealth. Les délégués africains tiennent à obtenir du gouvernement britannique « un engagement positif » qui déterminera l'avenir constitutionnel du pays sur des bases saines et loyales. Ce qui permettra également d'éviter l'édification d'un second « Afrique du Sud », où le gouvernement s'affirme par la terreur et la violence.

Les leaders africains insistent particulièrement pour que soit admis le principe du suffrage pour tous les citoyens. Actuelle-

ment 13.000 africains sur 3,750 millions et 90.000 européens sur 200 mille ont le droit de voter. Les délégués africains œuvreront pour une action positive en vue de dénouer une crise raciale qui menace dangereusement en Rhodésie du Sud.

La proposition présentée par le Président Julius Nyeréré prévoit une intervention militaire dans ce pays au cas où le gouvernement de M. Smith menacerait de déclarer unilatéralement l'indépendance du territoire.

D'autre part, M. Jomo Kenyatta, le Dr Milton Oboté et le Dr Nyeréré sont convenus de la nécessité d'agir auprès du gouvernement britannique pour que ce dernier accepte le principe d'une conférence constitutionnelle, dans laquelle les partis nationalistes interdits seraient représentés; ce qui permettra de mettre sur pied un gouvernement représentant la majorité africaine afin de décider l'accès du pays à l'indépendance.

La priorité accordée aux problèmes sud-rhodésiens s'explique par la nécessité urgente de redresser une situation explosive. La situation des autres colonies britanniques sera étudiée ultérieurement.

Le dernier sujet inscrit à l'ordre du jour concerne l'étude des affaires économiques. La proposition du Dr Kwamé N'Krumah, Président du Ghana, relative à la création d'un secrétariat permanent du Commonwealth a été favorablement accueillie par les délégués.

Les moyens de promouvoir une coopération étroite entre les peuples du Commonwealth figurent également à l'ordre du jour.

Conférence des pays non-engagés

Le journal Al Ahram a annoncé que la deuxième conférence au sommet des pays non-engagés s'ouvrira le 5 octobre prochain au Caire. 65 pays seront invités à cette conférence.

Le journal précise que cette décision a été prise par le comité des ambassadeurs accrédités au Caire, représentant des pays non-engagés; ce comité avait été constitué par la conférence de Colombo.